

# PROJET D'ETABLISSEMENT 2016-2019



260, rue du Pré Rigot  
77350-Le Mée/Seine

Téléphone : 01.64.14.22.22  
Fax : 01.64.14.42.20  
Courriel : ce.0772056s@ac-creteil.fr

**Le projet d'établissement du collège Jean de La Fontaine s'inscrit dans la politique académique et le projet du Réseau d'Education Prioritaire 2016-2019.**

**Le projet académique s'oriente autour de quatre axes :**

Axe 1 – Performance

Axe 2 – Valeurs

Axe 3 – Coopération

Axe 4 – Ressources humaines

**Le projet du Réseau d'Education Prioritaire a six priorités :**

1- Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler.

2- Conforter une école bienveillante et exigeante.

3- Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents.

4- Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative.

5- Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnes.

6- Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.

# **AXE 1**

## **SUSCITER LA MOTIVATION, L'AMBITION SCOLAIRE DES ELEVES POUR MIEUX VIVRE SA SCOLARITE**

### **Constat et indicateurs :**

- Un écart important entre les épreuves ponctuelles et le contrôle continu.
- Peu de PPRE passerelle mis en place.
- Taux d'absences et de retards importants.
- Le taux de retard en 6e : 12.7% pour le collège (8.9 pour le district – 8.7 pour le département).
- Le taux de boursier : 48% pour le collège (25.5 pour le district – 18.8 pour le département – 25.9 pour l'académie).
- Le taux d'évitement de l'établissement : 31.2% contre 9.7 pour le district.
- Le retard cumulé en 3e : 20.6% pour le collège (19.2 pour l'académie).
- Le taux de réussite au DNB : 89.9% en 2016 contre 84.8 pour l'académie.
- Le taux de validation des compétences en 2016 : 100%

### **1-1 – Aider l'élève à construire le sens de l'école pour faire émerger l'envie d'apprendre.**

#### **Leviers :**

- Maintenir la qualité du dispositif à l'entrée au collège dans le cadre du cycle 3 (Dynamique conseil école – collège, poursuivre l'école ouverte, poursuivre la politique de communication à destination des parents d'élèves des écoles).
- Offrir une formation riche, exigeante et diversifiée (EPI à renforcer, relations partenaires extérieurs).
- Construire un rapport à l'évaluation motivant pour l'élève.
- Mise en place de dédoublements dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé afin de répondre davantage aux besoins.

### **1-2 – Soutenir et accompagner les élèves dans leur parcours scolaire pour éviter toutes formes de décrochage.**

#### **Leviers :**

- Conforter un climat scolaire bienveillant (S'appuyer sur l'EMC pour donner du sens à la vie en communauté, s'appuyer sur le CVC pour développer l'implication des élèves dans la vie de l'établissement)
- Développer une culture de la ponctualité, de l'assiduité, du sens de l'effort.
- Développer une approche globale de l'élève en associant toute la communauté éducative et les partenaires extérieurs (Notamment ZUP DE CO).
- Etoffer le dispositif d'aide aux devoirs (notamment sur le niveau 6<sup>e</sup> avec une heure étiquetée dans l'emploi du temps et assurée par un assistant pédagogique).
- Renforcer le GPDS et le partenariat avec la PRE de la ville.

### **Actions envisagées pour l'année scolaire 2017-2018 :**

- L'école ouverte : Elargir l'offre des ateliers en diversifiant les contenus culturels.
- Accentuer le travail interdisciplinaire en impulsant le travail sur les EPI.
- Cadrer davantage le GPDS afin d'accompagner au mieux les élèves et en renforçant le rôle de pilotage de la cellule de veille.

### **Indicateurs d'évaluation de l'axe 1 :**

- Taux d'absentéisme
- Taux de retards
- Nombre de conseils de discipline et nature des sanctions
- Pourcentage d'exclusions définitives sur l'ensemble des conseils de discipline.
- Taux de passage en 2nde GT, 2nde PRO, CAP.

<p style="text-align: center;"><b>AXE 2</b> <b>FAVORISER LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE</b> <b>POUR CONDUIRE AU BIEN-ETRE POUR TOUS AU COLLEGE</b></p>
--

**Constat et indicateurs :**

- Nombre trop important d'incidents de comportement.
- Nombre trop important d'exclusions de cours.
- Turn-over important des équipes éducatives.
- Les CSP défavorisées : 64.3 % pour le collège (38.6 pour le district – 35.5 pour le département – 41.2 pour l'académie).
- L'orientation post-3ème : 96.9% s'orientent en 2nde (hors CAP).
- Le taux de réorientation après la seconde : 20%

**2-1- Penser l'enseignement par cycles.**

**Leviers :**

- L'année de 6<sup>e</sup> : travailler la dynamique du conseil école – collège et le pilotage du REP en proposant des outils communs d'évaluation des élèves.
- Construire une progression des apprentissages sur 3 ans au cycle 4 (Développer le lexique et le langage oral dans toutes les disciplines, développer le goût de lire...).
- Développer l'usage du numérique en utilisant de façon collective les outils pédagogiques.

**2-2- Promouvoir la culture pour tous.**

**Leviers :**

- Elargir les partenariats culturels en favorisant l'offre de proximité.
- Valoriser les productions des élèves (expositions, site internet, portes ouvertes...).
- Favoriser une culture de l'excellence (concours, cérémonie républicaine, récompenses, actions citoyennes...).

**2-3- Le bien-être et l'accompagnement des personnels.**

**Leviers :**

- Accompagner les nouveaux personnels (compagnonnage, accueil personnalisé).
- Faire émerger un sentiment d'appartenance et d'esprit d'équipe (co-enseignement...).
- Renforcer la formation continue des personnels (PAF, aides négociées, formation réseau, formation des AED).
- Conforter le rôle de formateurs des deux référents numériques de l'établissement.

**Actions envisagées pour l'année scolaire 2017-2018 :**

- Concours des Talents de La Fontaine ouvert à tous les élèves du collège.
- Mise en place d'un forum des métiers.
- Mise en place de formations numériques en interne par les deux référents numériques.

**Indicateurs d'évaluation de l'axe 2 :**

- Taux de réussite au DNB.
- Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des CSP défavorisées.
- Note moyenne à l'écrit au DNB.

<p style="text-align: center;"><b>AXE 3</b> <b>FAIRE VIVRE LES VALEURS CITOYENNES</b> <b>DE L'ECOLE REPUBLICAINE</b></p>
--

**Constat et indicateurs :**

- Peu d'investissement de certaines familles (barrage de la langue notamment).
- Des incivilités trop nombreuses.
- Le taux de participation à l'élection des parents : 18%
- Le taux de présence des parents à la réunion du 16 septembre 2017 : 40% (Taux identique à l'année 2016).

**3-1- Eduquer au respect de soi pour mieux respecter les autres.**

**Leviers :**

- Poursuivre la politique de prévention et de régulation des conflits par un pilotage actif de la vie scolaire et des dispositifs d'aide et d'accompagnement.
- Rendre visible le projet de vie scolaire et l'ancrer dans la vie du collègue.
- Développer le CESC et ses différentes actions.
- Former des citoyens éclairés et engagés : Etoffer le rôle du CVC.

**3-2- Renforcer la co-éducation.**

**Leviers :**

- Instaurer un climat de confiance avec les parents en les accompagnant notamment dans leurs démarches (Dossier de demande de bourse, PAP...).
- Poursuivre et développer le travail entrepris dans le cadre de l'OEPRE et de l'espace des parents.

**Actions envisagées pour l'année scolaire 2017-2018 :**

- Sensibilisation aux usages du numérique avec l'association E-Enfance.
- Renforcement du partenariat avec la référente Police Nationale autour des questions du harcèlement, des drogues.
- Développer l'OEPRE en lien avec les écoles et plus largement le Réseau d'Education Prioritaire.

**Indicateurs d'évaluation de l'axe 3 :**

- Nombre d'adhérents du FSE et association sportive.
- Pourcentage de participation aux élections de parents d'élèves.
- Taux de présence des parents aux différentes réunions.
- Nombre d'exclusions de cours.